

CORRESPONDANCE FRATERNELLE



Assemblée générale

3 juin 2016

8h30 - 11h30

Chapelle du Château
Pl. Pestalozzi Yverdon

Ordre du jour

1. Accueil et méditation
2. Adoption du PV du 11.2.16
3. Election au bureau de l'AG
4. Election d'une membre
5. Comptes 2015
6. Décanat
7. Nouvelles du comité
8. Nouvelles de la SPS
9. Event. nouvelles de la CCT
10. Divers et prop. individuelles
(à annoncer avant l'AG à laurent.zumstein@pasteurse.tdiacres.ch)

Indications pratiques

A 5 minutes de la gare CFF et YStC (traverser la place d'armes, longer rue des Remparts, ruelle Buttin, traverser la place Pestalozzi)

En voiture, stationnement payant à proximité (voir [plan](#) sur notre site)

Editorial

Qualité et bienveillance

Selon un compte rendu un peu expéditif d'un débat synodal récent, Il y a donc dans notre Eglise **« d'importantes discussions pour trouver un compromis capable de satisfaire à la fois les défenseurs d'une Eglise au management plus professionnel et ceux qui souhaitent qu'elle traite avec plus de bienveillance ses employés.¹»**

La dichotomie présentée ainsi résume bien les difficultés que rencontre actuellement votre comité. Or nous croyons précisément qu'il n'y a pas à choisir entre la bienveillance et le « management professionnel ». S'il peut y avoir des fronts polémiques entre nous, il ne faudrait pas que ce prétendu fossé entre « professionnels » et « bienveillants » se creuse encore. Qui a décrété que la qualité pouvait se passer de la bonté ? Qui donc confond amour et naïveté ? Ce sont des tentations auxquelles nous succombons sans doute chacun à notre tour. Or notre foi nous contraint à tenir ensemble exigence et miséricorde.

Alors une fois encore, au travers de cette CF et lors des prochains débats en assemblée générale, nous appelons tous nos membres à se tenir fermement sur ce chemin étroit. Nul doute que nous devons tous faire preuve de professionnalisme dans l'exercice du ministère, quelle que soit notre fonction.

Mais par les temps qui courent, il nous paraît surtout urgent que cette exigence de qualité soit accompagnée d'une immense miséricorde.

Le Comité

Sommaire

Editorial	p. 1
PV dernière AG	p. 2-3
Félicitations	p. 4
Adapter les outils: les doyens	p. 4-5
In memoriam	p. 5-7
Tribune libre:	
Comment j'ai été ...	p. 8
Pasteur itinérant	p. 8-9
Une réforme à vivre	p. 9-12
Adresses internet	p. 12
Contacts	p. 12

¹ **L'employeur Église revoit son règlement**
(Protestinfo 7 mars 2016)

Procès-verbal de l'AG du 11 février 2016 - Blonay

Le président Michel Durussel nous lit la liste des excusés.

Pierre Farron nous apporte un hommage en souvenir de Jan de Haas.

1. Accueil et méditation

Claire-Lise Favrod se retire du Bureau de l'Assemblée, rechercher une 3^e personne.

Méditation de Laurent Bader, Luc, la Tentation.

Laurent annonce que Pierrette Fardel et Annie Gerber ont réussi leurs examens de consécration. Félicitations !

2. Adoption du PV du 13.11.15

Le président demande quelle suite a été donnée à la question d'Anne Lelièvre-Martin sur la souffrance au travail ? Eric répond que le comité n'a pas la capacité de mettre cela sur pied. Trop gros travail. Ça coûte cher. Pas de suite pour l'instant. Le Pv est approuvé, avec 2 abstentions.

3. Election d'un membre à la Commission des congés sabbatiques.

Olivier Sandoz se présente pour remplacer Etienne Mayor. Il est élu par acclamation.

4. Adoption Budget 2016

Alain Martin commente le budget ajusté. Le budget est accepté à une large majorité moins une abstention.

5. Nouvelles du comité

Les préparatifs des journées 1^{er} et 2 mai de la Pastorale Suisse avancent, on peut s'inscrire pour une ou deux journées et pour héberger des collègues. Le décès de Yann est une grande perte pour le Comité. Armi Hildèn est toujours en arrêt maladie. Recherche de nouveaux membres. La situation de Martin Hoegger inquiète beaucoup le Comité qui nous demande d'intercéder pour lui.

Dialogue avec l'ORH : une rencontre a lieu jeudi 18 février à Crêt-Bérard avec le Conseil Synodal, Nicolas Besson, Pierre-André Pouly et le Comité sur le thème « le concept de gestion de l'ORH ».

Journée à Moudon : magnifique avec invitation aux relations personnelles, un échange en profondeur. Il faut relever quelques difficultés : la convocation à la journée, l'absence d'ordre du jour, des courriers désagréables reçus. Le Conseil Synodal prévoit d'organiser chaque année cet évènement. Il ne souhaite pas associer la Ministérielle vu les contentieux.

Le comité souhaite un retour des collègues, voici quelques points relevés lors de l'échange :

- les ministres ont apprécié la démarche de cheminer ensemble, la possibilité de rencontrer de nombreux collègues, la célébration et la présence des stagiaires.
- Ils expriment des réserves quant à la communication et regrette l'envoi de mails désagréables aux personnes qui ne pouvaient pas participer à tout ou partie de la journée, voire de convocation à la Rue de L'Ale. Ils soulèvent le fait que les collègues travaillant ailleurs n'étaient pas convoqués. Certains ont trouvé long, fatiguant, bruyant avec beaucoup de sollicitations.
- Ils manifestent le souhait que la Ministérielle soit associée à la préparation de cette journée.

Comment prendre soin des ministres, collaborer à cet esprit de corps qui se met en place ? On cite l'exemple de Genève et Fribourg, Neuchâtel, qui organisent de telles journées et tout le monde est présent.

Jean-Daniel Courvoisier, qui organise la journée de la Ministérielle, est interpellé et se pose la question du doublon.

6. Nouvelles des négociations de la CCT

Pierre Farron nous informe que des discussions sont en cours jusqu'au 27 novembre, le processus est suspendu car une société a été mandatée pour faire un calcul sur les salaires. Il est souhaitable que le Synode veille aux règles lors de licenciement, qu'un recours auprès de l'ORH soit possible.

Pierre rappelle la confidentialité nécessaire pour la bonne marche des négociations. Pourtant le Conseil Synodal a décidé de publier ce qui est en cours au Synode. Les associations ont réagi et demandé le respect des différents partenaires. Pierre rappelle que le Synode a choisi en 2006 cette convention plutôt qu'un règlement. Il y a de l'espoir sur un aboutissement positif.

Eric Bornand rappelle l'agenda de la CCT : Synode de mars et modification du Règlement Ecclésiastique, 3 lectures nécessaires, approbation du RE en novembre (*ou en juin ndlr*), puis finalisation de la nouvelle CCT.

Claire Clivaz demande qui va succéder à Pierre au 31 décembre 2016 vu la longueur des négociations? Alexandre Mayor et Alain Martin sont dans la délégation. Veiller à renforcer la délégation ? Prolonger le mandat de Pierre ? Le Comité sera attentif à ce point.

Michel Durussel pose la question de la durée du temps de travail. En Eglise, on n'est pas soumis à la loi sur le travail mais au Code des obligations. Un outil est nécessaire sur ce point, le Comité y réfléchira.

7. **Présentation du projet de déontologie participative**

Armin Kressmann présente son projet. Cf. article dans la CF du 14 janvier 2016

8. **Ateliers « Adapter les outils »**

Eric rappelle le cadre : prendre notre sort en mains. Il a pris contact avec les retraités, les membres du Synode, peu de retour mais pas d'opposition. Il

observe des fragilités sur plusieurs fronts. Voici les points à discuter en groupe :

- Les doyens : quel mandat ? Comment les désigner ?
- Retraités et convivialité, inviter les retraités, leur confier l'organisation de la journée ministérielle ?
- Reconnaissance institutionnelle de la Ministérielle, ici et ailleurs ?
- Comment continuer, étude de satisfaction ministres ?
- Comment continuer à faire de la théologie, Société Vaudoise de Théologie ?
- Déontologie participative avec Armin Kressmann

9. **Divers et propositions individuelles**

Armin Kressmann délègue le dossier Déontologie à la Ministérielle, il rappelle qu'un site internet existe. Il est à disposition des collègues pour les soulager, cultes, catéchisme.

Pierre rappelle la célébration du 1^{er} mai à la cathédrale.

Anne propose de commencer à 9h, pour échapper aux bouchons. La question est posée au comité.

La prochaine ministérielle aura lieu le 3 juin 2016 à Aubonne, sur la proposition de Michel Durussel. Il demande qui est intéressé au bureau de l'assemblée ?

Le président remercie la participation peu nombreuse mais de qualité, ainsi que les collègues de Blonay-St Légier pour leur accueil.

Claire-Lise Favrod, Vevey le 15 mars 2016

Merci de payer votre cotisation

Grâce à votre participation financière, nous pouvons payer le **salaire** de la remplaçante du secrétaire général, les **cotisations** dues à la SPS et à la FSF et nos contributions aux **congés sabbatiques**.

Nous pouvons aussi soutenir les collègues en difficulté qui sollicitent une participation de la **caisse d'entraide**.

Finalement, elle permet le bon fonctionnement de l'association pour **favoriser l'exercice du ministère et la convivialité** entre collègues, et veiller à la qualité (bienveillante...) de nos conditions de travail.

Le comité vous remercie de votre engagement au service du Christ dans l'Eglise et dans l'association.

Félicitations

Sybille Peter était jusqu'à présent vice-présidente de la Société pastorale suisse.

Depuis la dernière assemblée de la SPS tenue exceptionnellement à la salle capitulaire de la Cathédrale de Lausanne, **Sibylle est devenue présidente**, soutenue par deux vice-présidents alémaniques. Nos félicitations et encouragements à Sibylle qui fait honneur à notre Association et est capable de converser avec nos collègues alémaniques !

Nous sommes très heureux de ce lien privilégié avec les autres sections cantonales et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de ce que nous découvrons dans ce cadre.

Bureau de l'assemblée générale

Au moment de boucler cette édition, nous n'avons encore pas trouvé de candidat-e pour **succéder à Claire-Lise Favrod** au bureau de l'assemblée générale.

En principe, les trois membres du bureau assurent à tout de rôle présidence et prise du PV de nos quatre assemblées annuelles.

Le président de séance prépare l'ordre du jour avec le Comité.

Vous pouvez faire acte de **candidature** auprès du Comité ou des membres actuels du bureau de l'assemblée générale, Michel Durussel et Laurent Zumstein.

Adapter les outils: les doyens

Pour donner suite au projet « Adapter les outils » présenté en automne 2015, et au travail du groupe qui s'est penché sur la question lors de la dernière Assemblée, le comité propose à l'AG de la Ministérielle du 3 juin 2016 à Yverdon d'adopter le texte ci-dessous définissant le « mandat de doyen ». Des points restent cependant à régler : ils sont soulignés en petits traits dans le texte, et seront débattus avant adoption.

Dans un premier temps, le comité propose de ne pas modifier les statuts de l'Association pour la création de cet organe : il lui semble plus judicieux d'attendre un premier bilan de trois ans pour le faire.

Votre avis compte : même si vous ne pouvez pas être présent(e) le 3 juin, n'hésitez pas à réagir par écrit auprès d'Olivier Sandoz,
olivier.sandoz@pasteursetdiacres.ch

Mandat des doyens – proposition du comité de la Ministérielle

Principe général

Le doyen (femme ou homme) est un pair expérimenté. Il veille au bien-être de ses collègues, crée et soigne le lien fraternel, au service d'une attention spirituelle aux uns et aux autres.

Rôle du doyen

Le doyen représente «l'art du métier», («être diacre/pasteur, ça se passe comme ça»). Il rend compte des visées partagées, et dans ce sens peut émettre des « recommandations ».

Il dégage un espace de liberté pour les élans intérieurs. Il facilite le partage sur la dimension «métier» (l'«habileté», «l'art») de notre ministère.

Il offre en particulier écoute, soutien et accompagnement à ses collègues en toutes circonstances.

Collège des doyens

Le collège des doyens rassemble les personnes engagées dans ce service particulier ; ces personnes se rencontrent périodiquement (*faudrait-il fixer ici un nombre de rencontre par année ?*) pour partager sur la façon d'exercer leur service -la confidentialité reste complète-, éventuellement définir la déontologie de la profession.

Organisation

Faut-il un doyen par région (en suivant l'organisation de l'EERV) OU une liste des doyens (cf. les superviseurs) auxquels on peut s'adresser? Ou un mixte des deux?

La question reste ouverte et sera débattue à l'assemblée générale. Il est important qu'un doyen puisse communiquer facilement avec le colloque régional et que chacun ait un doyen à qui se référer.

Nous prévoyons que les contacts avec les doyens soient strictement confidentiels. Ils ne feraient l'objet d'aucun rapport personnalisé au comité de La Ministérielle.

Désignation

Le candidat est un membre actif de la Ministérielle - un retraité peut remplir cette mission s'il a un engagement (de type vicariat) dans l'EERV. Il est présenté par un tiers ; sa candidature doit être validée par le comité de la Ministérielle ; il est ensuite envoyé comme doyen par l'Assemblée générale de la Ministérielle (*le geste de reconnaissance reste à définir*).

La fonction est confiée au doyen pour une durée de trois ans.

Évaluation

Le projet tel qu'il est présenté dans ce texte sera évalué au bout de trois ans.

In memoriam

Josy JUNOD-BRUNE (1934 – 2016)

Josy Junod est née le 31 juillet 1934 à Dresde. Enfance heureuse dans une famille aisée. La guerre survient et c'est le terrible bombardement de Dresde en mars 1945, puis l'arrivée de l'armée rouge. Il faut fuir, la famille de Josy se réfugie en Allemagne de l'Ouest. Sa famille doit alors recommencer à zéro.

En 1954, Josy arrive à Lausanne. Elle rencontre un jeune étudiant en théologie : André Junod. Mariage, puis naissance de leur premier enfant : Nicolas. Après la consécration d'André, le couple suit les cours préparatoires à la Mission de Paris. Josy suit alors son mari dans ses divers postes : tout d'abord comme missionnaire au Gabon avec la naissance d'un deuxième enfant : Catherine, puis à Tahiti. Ensuite, c'est le retour en Suisse dans

la paroisse de Combremont, puis à Onex (Genève) avec la naissance de leur troisième enfant : Pascale et enfin à Daillens quand André Junod devient réalisateur à la TV Suisse romande dans le cadre des émissions religieuses.

Après la rupture du couple, il faut de nouveau recommencer ! Josy Junod va devoir assumer seule l'éducation de sa fille Pascale, tout en suivant une double formation : comme employée de bureau et comme diacre. Consécration diaconale en 1981. Dès lors, Josy Junod va accomplir un ministère de visites, de rencontres et d'accompagnement dans une dizaine de paroisses de notre canton, ministère qu'elle poursuivra encore pendant sa retraite avec des remplacements. Ministère paroissial dans lequel Josy Junod portera une attention particulière aux personnes marginales, à ceux que

l'Évangile appelle *les petits*. Grâce à ses nombreux contacts, à sa générosité et à son sens de l'accueil, elle avait créé tout un réseau d'amitiés. De son ministère, elle dira : *J'ai voulu apporter l'amour que j'ai reçu, j'ai aimé mon ministère, j'ai servi avec joie mon Église.*

Sa dernière année de vie a été marquée par la maladie qu'elle a affrontée avec courage. Le 9 février 2016, ses parents et ses amis remplissaient la petite église de La Chaux pour entendre le message qu'elle avait choisi : *C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Vous n'y êtes pour rien, c'est le don de Dieu. Il n'est pas le résultat de vos efforts, et ainsi personne ne peut se vanter. (Éphésiens 2 / 8-9).*

Marcel Piguet

Alain KRAFFT (1943 – 2016)

Notre frère naît le 13 décembre 1943 à Lausanne. Il suit le Collège et le Gymnase classiques et, pendant quelques semestres, la Faculté de droit. Après, il opte pour une activité dans le secteur des assurances automobiles.

Dans le sillage de la « paroisse œcuménique des jeunes », il passe par une vraie conversion. En 1977, il s'inscrit à la Faculté de théologie. Licencié en 1982, il apprécie beaucoup une année de stage à Poliez-le-Grand, auprès du pasteur André Monnier.

Consacré en octobre 1983, il assume le poste pastoral de Chardonne-Jongny. Il collabore étroitement avec l'auteur de ces lignes, soit au niveau des deux paroisses de Chardonne et de Saint-Saphorin, soit au sein du Bureau du 2^e arrondissement ecclésiastique. Alain Krafft a été particulièrement heureux dans son ministère à Chardonne, où il a bénéficié du concours de nombreux laïcs engagés.

Son activité s'est ensuite poursuivie dans les paroisses de Lutry et de Saint-Paul (Lausanne), là où le 19 décembre

2004 une assemblée nourrie l'a salué avec affection à l'issue de son ministère actif.

Évoquer la personnalité d'Alain Krafft, c'est rappeler qu'il consacrait beaucoup de temps à la visite des paroissiens et à la cure d'âme. Il suivait fidèlement les malades, alités chez eux ou hospitalisés. Il inspirait la confiance et faisait rayonner autour de lui une paix bienfaisante. Il était sensible aux relations humaines et à ceux qui cherchaient à trouver un sens à leur vie devant Dieu. Il laisse le souvenir d'un homme plein de joie, ayant le contact facile, attentionné dans sa fonction comme dans ses relations.

Durant les dernières années de sa vie, il a grandement souffert d'une dysfonction rénale. Il a espéré pouvoir bénéficier d'une greffe de rein qui n'a, hélas, pas eu lieu. Il a vécu cette épreuve très lourde en se rendant, pendant plusieurs années, trois ou quatre fois par semaine au CHUV pour des séances de dialyse. Il a tenu avec courage, en trouvant parmi les dialysés une communauté partageant les mêmes souffrances, dans une atmosphère de soutien mutuel.

Le 21 février 2016, il s'en est allé à la Maison du Père, l'esprit apaisé, ainsi qu'en témoigne le verset accompagnant le faire-part de décès : « C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. » (Esaïe 30 / 15)

A ses filles Marie-Laure (elle-même pasteur) et Séverine, à son fils Matthieu et à toute sa famille, nous adressons nos messages d'amitié.

Cleto Rosetti

Jan DE HAAS (1950 - 2016)

Il ne m'est pas facile de rédiger cette chronique nécrologique alors qu'il y a peu j'espérais encore partager de beaux projets avec mon ami Jan, pendant le temps de la retraite.

Grâce à sa capacité de communication, sa grande curiosité et une vaste culture, Jan avait acquis une excellente

maîtrise de la langue française et une connaissance du canton de Vaud exceptionnelle pour un étranger. Né le 12 avril 1950 à Maassluis en Hollande, il a suivi une première formation théologique dans un institut hollandais avant de s'établir en 1971 à Lausanne. Cette année-là, il se marie avec Geneviève, née Grandchamp. Ils auront deux enfants, Anne-Klazien et Robin et, plus tard, trois petits-enfants.

Je l'ai connu au temps de nos études, que nous avons fait ensemble, de 1971 à 1976. Ce temps a été marqué par une recherche exigeante de cohérence entre savoir académique, manière de vivre et engagement dans la société. Comme plusieurs d'entre nous, Jan vivait en communauté à la campagne, d'abord à Daillens puis à Chesalles-sur-Moudon. Il était notamment responsable d'un troupeau de 20 chèvres.

Au sortir des études nous avons, lui et moi, fait une recherche à Corsier-Corseaux, avec Claude Bovey et Jean-Gabriel Linder, sous la direction de Roland Campiche. Cette recherche a été suivie d'un premier stage pastoral à Corsier-Corseaux, avec Claude Hoyois. Jan a ensuite suivi un 2^e stage paroissial à Thierrens avec Gilbert Mesnier. Il a été consacré, en même temps qu'un autre camarade d'études, Pierre-André Pouly, et moi, le 31 octobre 1978.

Très inquiets à l'idée de devenir pasteurs dans une Eglise qui nous semblait terriblement conservatrice et sclérosée, nous sommes parvenus à travailler dans deux paroisses urbaines voisines : Chavannes-Epenex et Renens. Avec l'aide d'un groupe de jeunes, nous avons pris en charge ensemble les deux dernières années de catéchisme de ces paroisses rassemblant deux cent catéchumènes. Les lacunes catastrophiques de notre formation initiale nous ont obligés à suivre, à nos frais, de nombreuses sessions de formation pour parvenir à bien faire notre travail. Finalement, nous sommes devenus des spécialistes

dans ce domaine. Une de nos joies a été la demande de trois collègues, nettement plus âgés que nous, de venir faire du catéchisme avec nous pour se former : Paule Rey, Pierre Matthey et Jean Bohren.

En 1982, Jan est entré au service de la paroisse de St-Luc à Lausanne. A partir de 1992, il a partagé son temps entre la paroisse et la Pastorale de la rue qu'il a créée avec l'appui des paroisses lausannoises. Jusqu'alors, seule mère Sophia offrait un soutien aux gens de la rue. A la fin des années 90, Jan a mis sur pied un lieu d'accueil financé par la Ville de Lausanne, le Passage, dont il a été brièvement directeur. En 2002, il quitte la Pastorale de la rue pour s'engager à l'EPER, pendant deux ans, puis dans la paroisse de Moudon-Syens où il a travaillé jusqu'à sa retraite le 12 avril 2015. A Moudon, il a notamment créé l'épicerie sociale et un lieu d'accueil, le Roseau, dans le cadre de la Fondation du Poyet qu'il présidait.

En dehors de son activité principale, Jan a été engagé, depuis 1975, à l'ACAT (Action de Chrétiens pour l'Abolition de la torture) dont il a assumé la présidence, au niveau suisse puis international (FIACAT). Il a aussi été vice-président de la Ministérielle, de 2004 à 2015. Au sein de notre association professionnelle, il a fait partie de la délégation qui a négocié la première CCT. Avec le comité, il s'est engagé avec persévérance, pendant plusieurs législatures, dans un dialogue, souvent laborieux, avec le Conseil synodal. Face aux dérives technocratiques et autoritaires de nos autorités, Jan avait le souci de défendre l'exercice du ministère.

Jan était un homme d'une spiritualité profonde. Un de nos plaisirs partagé était de faire ensemble, chaque fois que nous trouvions le temps, une mini-retraite de 24 heures dans un monastère, à la Fille-Dieu à Romont, chez les Bernardines à Colombey ou, plus récemment, à Tamié.

Pierre Farron

Tribune libre

Comment j'ai été soutenu par l'ORH et la Ministérielle

Lorsque je suis arrivé sur le canton en 2002, je trainais derrière moi des problèmes familiaux et financiers : l'ORH a su trouver une solution pour me soulager un temps du côté financier.

En 2008, des ennuis de santé ont entraîné une grande fatigue et un arrêt de quelques mois: l'ORH a mis en place un délestage, grâce à un collègue à la retraite.

Fin 2013, toujours avec des problèmes de santé, familiaux, financiers, j'approchais de la soixantaine, je n'étais pas en super-forme ; un « clash » avec le conseil de paroisse m'a alors « mis K.O »...

L'intervention de l'ORH, dans le cadre d'une procédure d'évaluation, a consisté dans un premier temps à constater notre désaccord, et à procéder à une véritable «exfiltration» au beau milieu d'une réunion du conseil qui tournait à ma plus grande confusion. L'équipe de l'ORH ne m'a guère alors laissé le choix, en me proposant de réfléchir à la bonne date pour une démission du poste, ce que j'ai accepté séance tenante.

Un «congé de ressourcement» a suivi, le temps de trouver plus tranquillement une solution dans un autre poste.

J'ai commencé à travailler sur moi-même avec une retraite spirituelle d'une semaine, puis avec un psy, et une supervision en tête-à-tête, sans oublier de voir mon médecin.

J'ai en particulier médité sur mon âge, reconnaissant à l'Eglise de ne pas traiter les 50-60 ans comme le font les entreprises ! A mon âge, la compétitivité baissant, j'aurais pu me retrouver en pré-retraite d'office... J'ai bien accepté le fait que je ne pouvais plus guère me

retrouver seul en paroisse à poste unique, même si je souhaitais continuer sur le terrain paroissial.

Dans le même temps, j'ai pris contact avec la Ministérielle, pour m'assurer d'abord que la procédure professionnelle avait été bien respectée, en quoi j'ai été rassuré. Puis pour m'accompagner dans mes démarches auprès de l'ORH, le début de burn-out s'étant traduit par une certaine paranoïa vis-à-vis de l'Eglise dans son ensemble. Cela a pris la forme d'entretiens privés avec Alain Martin, qui a été aussi présent à mes côtés lors des rencontres avec l'ORH. J'ai ainsi pu négocier plus sereinement la question du logement et des conditions de la reprise.

Parallèlement, l'ORH me redirigeait vers le CSP pour m'aider à trouver des solutions pour mes problèmes privés.

Alors je me suis retrouvé devant un challenge: l'ORH m'a proposé d'intégrer 2 paroisses à mi-temps, sur des postes à plusieurs collègues! De quoi reprendre confiance en mes compétences, redonner du travail à ma matière grise hésitante, et partager les tâches paroissiales avec d'autres, sans être l'homme-orchestre responsable de tout! J'ai relevé ce challenge avec plaisir et retrouvé ainsi un peu de combativité... Avec prudence !

Fraternellement vôtre.

Pasteur C. Verrey.

Pasteur itinérant, je me mets à votre disposition

CherEs collègues,
Depuis le mois d'avril j'ai rempli mon « dû » comme pasteur à l'égard de mon Eglise ; j'ai fait « mes heures ». Désormais je suis libre d'engagements « obligatoires » et, à partir du mois de septembre, je serai entièrement

retraité. Dès maintenant se pose la question de la continuité de « l'être pasteur » (et « diacre ») que nous restons au-delà de la retraite, au-delà de la fonction contractuelle régie par une relation employeur-employé. Faire tout autre chose ? Ce serait légitime ; sport, écriture, musique, [peinture](#), etc. La famille, une évidence pour moi. Un bénévolat hors lieux d'Église institutionnalisés ? Je le fais déjà et je continuerai, comme beaucoup de nos collègues, à plusieurs endroits en ce qui me concerne, auprès de personnes particulièrement fragilisées dans et par notre société :

- à [l'Institution de Lavigny](#), auprès d'hommes et de femmes en situation de handicap, - c'est-à-dire auprès de personnes que notre société handicape à cause de leur déficience intellectuelle, et déjà ce terme « déficience » les stigmatise -,
- à [l'École Pestalozzi](#), au sein de son conseil de fondation, pour le bien, je l'espère, d'enfants exclus de l'école publique et placés en institution par la protection de la jeunesse, encore une fois, j'espère pour les protéger eux, les enfants, et non pas la société, mais je n'en suis pas toujours convaincu,
- au [Quartier culturel de Malévoz](#) enfin, donc en psychiatrie, avec des personnes en souffrances psychiques telles qu'elles ont temporairement ou définitivement de la peine à répondre aux exigences que la vie et la société actuelle leur imposent.

Est-ce aussi Église ? Dans ma conception d'Église, je n'en ai aucun doute. Mais ma place comme pasteur

DES BANCS VIDES ET UNE REFORME A VIVRE ?

Fêter la Réforme aujourd'hui ? Quelle Réforme ? Celle qui débouche aujourd'hui sur des bancs presque vides, des lieux de culte en voie de fermeture ? Qu'est-ce qui se passe ?

Au lieu de revenir sur des combats théologiques qui ne font que confirmer l'idée que la religion ne peut amener

retraité, toujours, dans l'institution « [Église évangélique réformée du canton de Vaud](#) » ? Faire des remplacements, tels qu'ils sont conçus par l'Église ? Non, pas pour l'instant, on m'a assez reproché de prendre la place de collègues.

Alors, ce que je serais prêt à faire et ce que je vous propose, chères collègues, chers collègues, c'est de **vous soulager en situation de difficultés quelconques**, quand vous êtes toujours en place, donc, pour être très clair, pas en congé, ni en formation, ni en vacances, ni au service militaire, ni absentEs pour toute autre raison. **Vous êtes là, mais vous peinez**, ce serait donc en une telle situation, en surplus, sur votre demande et avec l'accord implicite ou explicite des responsables de votre lieu de travail, que je pourrais pendant une à plusieurs semaines prendre en charge, et toujours coordonné avec vous, l'un ou l'autre culte, un catéchisme, une animation de groupe, des visites de classes, - que j'aime particulièrement -, ou toute autre chose, sauf, j'y insiste, des actes pastoraux, donc pas de services funèbres non plus, parce que c'est là, à mon avis, lors des passages de la vie, où par excellence nous disons aux personnes concernées, aux familles, à la communauté, voici votre «pasteurE» (diacres incluEs), il, elle est là pour vous.

Bref, je sais comment c'est quand le vase déborde ; je l'ai aussi vécu.

Alors, comment dit-on aujourd'hui ? Un simple appel suffit.

Cordialement.

Armin Kressmann

que des conflits, et même des assassinats... retrouvons l'énergie et le joie des réformateurs d'ouvrir un nouveau cheminement de foi. Au lieu de nous battre sur des idées, je vous invite ici, à regarder les impasses dans la pratique de la vie de l'église. Dans le passé c'est le concret, l'arnaque des indulgences, qui a posé problème, et non leur justification théologique. De

même aujourd'hui, au lieu de décrire « la Réforme » en termes généraux de concepts du passé, c'est le respect, ou non-respect des besoins fondamentaux de relations, chez tout être humain, qui peut nous éclairer sur ce qui se passe.

Et si nous partions ici d'un autre point de vue, ces bancs vides, le vécu et la trace non-verbale inscrite sur le bois? . Des bancs solides comme la foi qui est proclamée. ...mais aussi un appel silencieux à s'asseoir côte à côte ... mais sans vraiment se parler. ... A regarder tous ensemble dans un même sens, devant soi... A écouter la parole d'un leader, payé par l'Etat, « qui en



sait plus que nous »... A écouter la parole qu'il cite, prononcée il y a 2-3000 ans, dans un contexte de foi et de superstition qui ne correspond plus au nôtre. Une problématique bien loin de la nôtre, =qui «n'a pas de rapport, c'est privé ... on ne va pas en parler en public ».

Bref, sur ces bancs nous sommes ...

La suite sur notre site...

Adresses internet

Le système utilisé pour correspondre par courriers électroniques fonctionne parfaitement tant que chacun-e tient à jour son adresse de redirection. (cf. www.pasteursetdiacres.ch/login) La plupart d'entre nous utilisent leur adresse prenom.nom@eerv.ch pour recevoir les

messages adressés à prenom.nom@pasteursetdiacres.ch, ce qui pose problème lorsque l'adresse @eerv.ch n'est plus en service. Certains oublient aussi de changer cela lorsqu'ils changent d'adresse électronique.

Merci à chacun pour son zèle dans le domaine, cela nous évite beaucoup de temps perdu à rechercher nos destinataires.

Contacts

Notre page internet: www.pasteursetdiacres.ch/vaud

Président:

Eric Bornand, Chapelle 11, 1070 Puidoux, 021/331.57.01 eric.bornand@pasteursetdiacres.ch

Vice-présidente:

Sylvie Keuffer, Ch. de la Cure 1, 1008 Prilly, 021/331.58.15 sylvie.keuffer@pasteursetdiacres.ch

Secrétaire général et rédaction de la CF:

Alain Martin, Boracles 78, 1008 Jouxten-Mézery, 076/536.43.22 alain.martin@pasteursetdiacres.ch

Caissier:

Marc Horisberger, Oroliettaz 1, 1806 St-Légier, 076/421.68.92 marc.horisberger@pasteursetdiacres.ch